

Conditions Générales de Vente — StatEarStics® (offres producteurs)

Version en vigueur au 8 octobre 2026 — réf. CGV-2026-10-08

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») s'appliquent à toute souscription d'une offre StatEarStics® par un producteur, organisateur ou prestataire d'événements.

Le service est édité par 15dB, SAS au capital de 1 000 €, siège social 2 square des Muses, 91380 Chilly-Mazarin, RCS Évry 991 161 001, TVA intracommunautaire FR07991161001, représentée par Jérôme Philippe, Président (ci-après « 15dB »). Contact : contact@statearstics.com.

Les offres sont réservées aux professionnels (sociétés, entrepreneurs individuels, associations, collectivités) agissant pour les besoins de leur activité. Le droit de rétractation prévu pour les consommateurs ne s'applique donc pas.

La création d'un compte producteur et le choix d'une offre valent acceptation sans réserve des présentes CGV, dans leur version en vigueur au jour de la souscription. Elles prévalent sur tout autre document du Client, sauf accord écrit de 15dB.

Article 1 — Définitions

- **Service** : la plateforme en ligne StatEarStics®, qui permet au public d'un événement de voter en direct sur la qualité du son, et à l'ingénieur du son d'en consulter la cartographie en temps réel (monitoring), ainsi que ses fonctions associées (QR codes, historique, export).
- **Client** : le professionnel qui crée un compte producteur et souscrit une Offre.
- **Compte** : l'espace producteur du Client, protégé par un identifiant et un mot de passe.
- **Session** : un événement créé par le Client dans le Service, avec une date et une heure de début et de fin. Les votes du public y sont ouverts 12 heures avant le début et jusqu'à 48 heures après la fin.
- **Offre** : l'une des trois formules décrites à l'article 2.
- **Public** : les spectateurs qui votent de façon anonyme pendant une Session.

Article 2 — Les offres

15dB propose trois offres. Les prix sont indiqués hors taxes ; la TVA au taux en vigueur (20 % à ce jour) s'y ajoute.

Offre	Prix HT	Sessions incluses	Durée et engagement
1 session	300 €	1 Session	Paiement unique, Session à créer dans les 12 mois suivant le paiement
1 mois illimité	2 000 € par mois	Sessions illimitées pendant le mois	Sans engagement, résiliable chaque mois
1 an illimité	1 500 € par mois, pendant 12 mois (18 000 € au total)	Sessions illimitées pendant 12 mois	Engagement de 12 mois, facturé chaque mois, arrêt automatique ensuite

2.1 — Offre « 1 session ». Elle donne droit à une Session, pour un événement, aux horaires choisis par le Client.

2.2 — Offre « 1 mois illimité ». Elle donne droit à un nombre illimité de Sessions pendant chaque période d'un mois payée.

2.3 — Offre « 1 an illimité ». Elle donne droit à un nombre illimité de Sessions pendant 12 mois, à un tarif mensuel réduit en contrepartie de l'engagement de 12 mois.

Toutes les offres donnent accès aux mêmes fonctions du Service : vote du Public, monitoring en temps réel, QR codes des scènes et des lieux. 15dB peut faire évoluer ces fonctions pour améliorer le Service, sans en réduire l'usage essentiel pendant une période déjà payée.

Article 3 — Compte, commande et activation

3.1 — Création du Compte. Le Client choisit une Offre sur l'espace producteurs du site, puis crée son Compte en indiquant le nom de sa société ou de sa structure, un identifiant, une adresse e-mail valide et un mot de passe, quelle que soit l'Offre choisie. Il garantit l'exactitude de ces informations et les tient à jour.

3.2 — Commande. La commande est passée en réglant le prix par le lien de paiement sécurisé proposé après la création du Compte.

3.3 — Activation. Le Compte est activé manuellement par 15dB, après réception du paiement, dans un délai de 2 jours ouvrés. 15dB fixe alors les dates de début et de fin d'accès correspondant à l'Offre. 15dB peut refuser une commande pour un motif légitime, notamment une commande anormale, un litige de paiement ou un manquement antérieur ; elle rembourse alors toute somme déjà payée.

3.4 — Confidentialité des accès. Le Client est seul responsable de ses identifiants et de l'usage de son Compte, y compris par les ingénieurs du son ou prestataires à qui il les confie. Il prévient 15dB sans délai en cas d'usage non autorisé.

Article 4 — Prix, facturation et paiement

4.1 — Prix. Les prix applicables sont ceux de l'article 2, en vigueur au jour de la commande. 15dB peut modifier ses tarifs pour l'avenir ; un changement de prix ne s'applique pas à une période déjà payée, ni à l'Offre « 1 an illimité » pendant ses 12 mois d'engagement. Pour l'Offre « 1 mois illimité », le nouveau prix est annoncé par e-mail au moins 30 jours avant son application.

4.2 — Paiement. Le paiement se fait par carte bancaire, par l'intermédiaire du prestataire de paiement sécurisé Stripe. 15dB n'a jamais accès aux numéros de carte.

- Offre « 1 session » : paiement unique à la commande.
- Offre « 1 mois illimité » : paiement au début de chaque mois, par prélèvement automatique sur la carte.
- Offre « 1 an illimité » : 12 paiements mensuels de 1 500 € HT, prélevés automatiquement à la même date chaque mois.

4.3 — Factures. Une facture est émise pour chaque paiement et adressée au Client par e-mail.

4.4 — Retard ou défaut de paiement. En cas de paiement refusé ou en retard, 15dB peut suspendre l'accès au Service après une relance par e-mail restée sans effet pendant 8 jours. Conformément à l'article L441-10 du Code de commerce, toute somme impayée à son échéance entraîne de plein droit des pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, et une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Article 5 — Durée, renouvellement et résiliation

Offre	Durée	Résiliation par le Client	Remboursement
1 session	Jusqu'à la fin de la Session, au plus tard 12 mois après le paiement	Sans objet	Aucun, sauf annulation par 15dB (article 6.4)
1 mois illimité	1 mois, renouvelé automatiquement chaque mois	À tout moment ; effet à la fin du mois en cours	Aucun pour le mois entamé
1 an illimité	12 mois, arrêt automatique ensuite	À tout moment ; la moitié des mensualités restantes est due (5.2)	Aucun pour les mois payés

5.1 — Résiliation de l'Offre mensuelle. Le Client résilie par e-mail à contact@statearstics.com ou depuis le lien de gestion de son abonnement. Aucun nouveau prélèvement n'a lieu après la résiliation ; l'accès reste ouvert jusqu'à la fin du mois déjà payé.

5.2 — Engagement de l'Offre annuelle. Le Client s'engage pour 12 mensualités. Il peut demander l'arrêt anticipé à tout moment, par e-mail : il doit alors la moitié des mensualités restant à courir jusqu'au 12e mois, payable en une fois à la date d'arrêt. Exemple : arrêt après 4 mois, 8 mensualités restantes, soit $4 \times 1\,500\,€ = 6\,000\,€$ HT dus. L'abonnement s'arrête automatiquement après la 12e mensualité, sans renouvellement.

5.3 — Résiliation pour manquement. En cas de manquement grave du Client aux CGV, notamment à l'article 7 ou à l'article 8, 15dB peut suspendre puis résilier le Compte par e-mail, après une mise en demeure restée sans effet pendant 8 jours, ou immédiatement en cas de copie du Service. Les sommes déjà payées restent acquises à 15dB, sans préjudice de dommages et intérêts.

5.4 — Effets de la fin du contrat. À la fin de l'Offre, les Sessions ne peuvent plus être créées ni modifiées. Le Client peut demander l'export des données de ses Sessions passées dans les 3 mois qui suivent. L'engagement de non-reproduction (article 8) continue de s'appliquer pour toute sa durée.

Article 6 — Déroulement des Sessions et annulation

6.1 — Création. Le Client crée ses Sessions depuis son Compte, en indiquant notamment le nom de l'événement, le lieu, la scène et les horaires. Un code de confirmation peut lui être envoyé par e-mail pour valider la création, la modification ou l'annulation d'une Session.

6.2 — Ouverture des votes. Le Public accède au vote par QR code ou par lien. Les votes sont ouverts 12 heures avant le début de la Session et jusqu'à 48 heures après sa fin. Le Client installe les QR codes sur le lieu de l'événement, sous sa responsabilité.

6.3 — Annulation par le Client.

- Offre « 1 session » : une Session annulée avant son heure de début peut être recréée à une autre date, dans le délai de 12 mois suivant le paiement. Elle n'est pas remboursée.
- Offres illimitées : le Client crée et annule ses Sessions librement pendant sa période d'accès.

6.4 — Annulation par 15dB. Si une Session ne peut pas se tenir du fait de 15dB (indisponibilité du Service pendant toute la Session), 15dB rembourse l'Offre « 1 session », ou accorde une Session de remplacement ou un avoir pour les autres Offres.

Article 7 — Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- utiliser le Service conformément à sa destination, pour ses propres événements ou ceux de ses clients ;
- ne pas revendre, louer ou mettre le Service à disposition d'un tiers en dehors de ses événements, sans accord écrit de 15dB ;
- ne pas perturber le Service : votes artificiels ou automatisés, tentatives d'intrusion, contournement des limites techniques ;
- informer le Public de l'existence du vote, et ne pas présenter les résultats de manière trompeuse ;
- obtenir l'accord du lieu et de l'organisateur pour l'affichage des QR codes ;
- respecter l'engagement de non-reproduction de l'article 8.

Les décisions techniques prises pendant un événement à partir des résultats du Service (réglages, mixage, volume) relèvent de la seule responsabilité du Client et de ses équipes. Le Client reste notamment responsable du respect de la réglementation sur les niveaux sonores.

Article 8 — Engagement de non-reproduction (3 ans)

8.1 — Objet. En contrepartie de l'accès au Service, le Client s'engage, en son nom et au nom des personnes qu'il fait intervenir (dirigeants, salariés, ingénieurs du son, prestataires), à ne pas copier ni reproduire le Service.

8.2 — Engagement. Pendant 3 ans à compter de la création de son Compte, le Client s'interdit, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers :

- de copier, reproduire ou imiter, en tout ou partie, le concept, le fonctionnement, l'interface, les écrans ou la méthode du Service, notamment le vote du Public sur la qualité du son et sa cartographie en temps réel ;
- de développer, faire développer, diffuser ou commercialiser un outil reprenant ces éléments ;
- d'extraire, de copier ou de réutiliser le code, les algorithmes, les données ou les contenus du Service.

8.3 — Ce qui reste permis. Cet engagement vise uniquement la copie du Service. Il n'empêche pas le Client d'exercer librement son métier, ni d'utiliser d'autres outils déjà disponibles sur le marché, ni d'utiliser le Service dans le cadre de son Offre.

8.4 — Durée. L'engagement s'applique pendant 3 ans à compter de la création du Compte, que le Client utilise le Service ou non, et même si son Offre a pris fin entre-temps. Au-delà, les droits de 15dB sur le Service (droit d'auteur, marque StatEarStics®, secret des affaires) restent protégés par la loi.

8.5 — Recours. En cas de manquement, 15dB peut engager toute action en justice, civile ou pénale, y compris en référé, pour faire cesser la reproduction et obtenir réparation de son préjudice. Aucune pénalité forfaitaire n'est prévue.

Article 9 — Propriété intellectuelle

15dB est seule titulaire de tous les droits sur le Service : logiciel, code, algorithmes, interface, bases de données, textes, visuels, ainsi que la marque StatEarStics® et ses logos.

La souscription d'une Offre confère au Client un droit d'usage personnel, non exclusif et non transférable du Service, pour la durée de son Offre. Aucun droit de propriété ne lui est cédé.

Le Client peut mentionner l'usage du Service lors de ses événements, sans modifier la marque ni les logos. Il ne peut déposer aucun nom de domaine, marque ou compte de réseau social reprenant le nom StatEarStics.

Les données des Sessions du Client (votes agrégés, mesures, exports) restent à sa disposition. 15dB peut les utiliser sous forme anonymisée et agrégée pour améliorer le Service et ses courbes de référence.

Article 10 — Données personnelles

15dB traite les données du Client (identifiant, e-mail, informations de facturation) pour gérer son Compte, ses Sessions et ses paiements, conformément au RGPD et à la Politique de Confidentialité du site. Les votes du Public sont anonymes. Lorsqu'un micro de mesure est utilisé, seul un spectre de fréquences est transmis : aucun son n'est enregistré. Les données sont hébergées en France par OVH SAS. Le Client peut exercer ses droits d'accès, de rectification et de suppression à contact@statearstics.com.

Article 11 — Disponibilité du Service

15dB met en œuvre les moyens raisonnables pour que le Service soit accessible en continu, dans le cadre d'une obligation de moyens. Le Service peut être interrompu pour maintenance, si possible en dehors des Sessions programmées. Son bon fonctionnement dépend aussi de la connexion Internet du lieu et des téléphones du Public, qui ne relèvent pas de 15dB.

Article 12 — Responsabilité

La responsabilité de 15dB ne peut être engagée que pour un dommage direct prouvé par le Client. Elle est limitée, toutes causes confondues, au montant payé par le Client au titre de son Offre pendant les 12 derniers mois. 15dB n'est pas responsable des dommages indirects (perte d'exploitation, de clientèle, atteinte à l'image), ni des choix techniques faits pendant un événement à partir des résultats du Service. Ces limites ne s'appliquent pas en cas de faute lourde ou intentionnelle.

Article 13 — Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un manquement causé par un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil (notamment panne générale des réseaux, défaillance de l'hébergeur, catastrophe, décision des autorités). Si l'empêchement dépasse 30 jours, chaque partie peut résilier l'Offre en cours par e-mail.

Article 14 — Modification des CGV

15dB peut modifier les présentes CGV. La version applicable est celle acceptée lors de la souscription. Pour une Offre mensuelle, une nouvelle version est communiquée par e-mail au moins 30 jours avant son application ; le Client qui la refuse peut résilier avant cette date.

Article 15 — Droit applicable et litiges

Les CGV sont soumises au droit français. Les parties cherchent d'abord une solution amiable pendant 30 jours. À défaut, tout litige relève du tribunal de commerce d'Évry, sauf règle de compétence impérative contraire.